

que les seuls progrès accomplis l'ont été dans les deux ou trois années qui ont suivi 1871.

Le nombre des enfants suivant les écoles, qui était de 185,306 en 1871, avait monté rapidement en 1875 à 229,556.

Mais depuis lors l'assiduité aux écoles a suivi à peine l'augmentation de la population.

En 1875, il y avait un élève pour chaque 5.22 habitants de la province ; en 1893, il y en a un à peine pour chaque 5.23.

Aujourd'hui, dans Ontario, le nombre des enfants qui suivent les écoles forme 73 pour cent de 5 à vingt ans ; dans Québec, l'assiduité aux écoles n'est que 54 % de la population du même âge.

On peut multiplier les exemples, mais ce qui précède suffit pour indiquer la cause du mal.

Pour une raison ou une autre, toute allusion à la condition pitoyable des écoles dans Québec a été considérée comme une attaque dissimulée contre l'Eglise Catholique et son personnel enseignant.

Nous n'admettons pas cette manière de voir, et pour montrer que nous entendons avant tout être juste, nous avouerons que les résultats obtenus sont même surprenants, si on considère la modicité des ressources mises à la disposition des besoins de l'instruction.

L'instruction publique n'a pratiquement reçu aucune attention du gouvernement dans cette province jusqu'en 1847.

Le résultat d'une première dépense, qui ne s'élevait pas à \$100,000 annuellement, a été de faire augmenter rapidement le nombre des élèves. En 1847, il était de 63,281 ; en 1854 : 119,737 ; en 1871 : 183,302.

Nous avons déjà dit qu'après la Confédération le progrès continua jusqu'en 1875, le gouvernement ayant augmenté ses subventions chaque année pendant cette période.

Mais, depuis, les autres dépenses de la province ont bien augmenté, tandis que les sommes destinées à l'éducation sont restées stationnaires.

Le résultat de cette manière d'agir peut-être jugé par la situation actuelle.

Dans Ontario, le gouvernement et les muni-

cipalités dépensent annuellement pour les écoles \$5,000,000 ; le Michigan dépense \$6,500,000 ; l'Ohio \$12,000,000 ; l'Illinois 13,500,000 ; Massachusetts \$10,000,000 ; le petit état de Connecticut \$2,500,000. Dans Québec, les municipalités fournissent \$1,150,000 et le gouvernement \$225,000, ce qui fait une dépense de \$6.40 pour chaque élève suivant l'école régulièrement. Dans Ontario et dans les Etats-Unis la dépense moyenne par élève suivant l'école régulièrement se monte de \$15 à \$33. Il y a dans la province des écoles où les frais par élève sont réduits à \$1.33 par année et le salaire de l'instituteur à \$55 par année.

Le surintendant de l'Instruction Publique, l'hon. G. Ouimet, dans son rapport de l'année, fait les remarques suivantes, qui d'ailleurs se reproduisent dans plusieurs rapports antérieurs.

" Le salaire annuel moyen des institutrices catholiques diplômées dans les écoles élémentaires catholiques est de \$106.00 ; dans les écoles élémentaires protestantes, il est de \$185.00. Dans les écoles modèles catholiques et les académies, la moyenne est de \$140.00 ; dans les écoles modèles protestantes et les académies, la moyenne est de \$306.00.

" Avec de pareils salaires, surtout dans les écoles catholiques, il n'est pas étonnant que le diplôme d'institutrice soit si peu recherché et qu'il y ait plus de mille institutrices sans diplôme. L'exiguité de ces salaires écarte certainement de l'enseignement les sujets les plus capables, qui n'y trouveraient pas une rémunération suffisante pour vivre ou même pour manger. Dans ces conditions, l'enseignement est, pour la plupart du temps, un pis aller qu'on abonne à la première occasion ?

" J'ai eu l'honneur l'année dernière d'attirer votre attention sur une résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, au sujet de l'octroi d'une gratification aux instituteurs qui auraient le mieux réussi dans l'enseignement. Je suis de l'avis du comité catholique, qui recommande qu'une somme suffisante soit mise à sa disposition dans ce but. Je renouvelle la demande cette année et